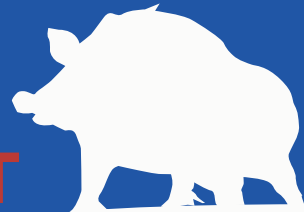




LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT



SOMMAIRE

PAGE 1	• Édito • Évènements • Réglementation	2	• Actualités • Chiffres clés	3	• Le SNU	4	• Focus la DSDEN	5	• Appel à projet résilience	6	• Actions financées • Publication la plus likée • Gestes écologes	7	• Ressources humaines
---------------	---	----------	---------------------------------	----------	----------	----------	---------------------	----------	-----------------------------------	----------	---	----------	--------------------------

■ Edito

J'ai le plaisir de vous adresser la lettre des Services de l'État dans les Ardennes nouvelle formule après quelques mois de mise en sommeil. Nouvelle présentation mais le fond ne change pas. En effet, cette publication a toujours vocation à informer les élus, les acteurs socio-économiques, les acteurs associatifs et le grand public sur l'activité des services de l'Etat et les politiques publiques mises en œuvre dans le département.

Alors que le spectre de la crise sanitaire semble s'éloigner, l'État reste mobilisé pour pérenniser le développement des Ardennes et répondre aux défis qui s'annoncent, à court comme à plus long terme : conséquences de la crise ukrainienne sur le pouvoir d'achat et l'économie, préservation de la ressource en eau dans un contexte de réchauffement climatique désormais tangible, et, bien sûr, la préservation de l'ordre public.

Notre département a accueilli cet été plusieurs grands évènements : l'inauguration de plusieurs entreprises, le passage du Tour de France le 7 juillet, le retour, après deux années d'absence du festival du « Cabaret vert » du 17 au 21 août.

Vous trouverez dans ce numéro les principales actualités et évènements à venir ainsi que les temps forts des services de l'État.

Je vous souhaite une agréable rentrée et une bonne lecture.

Alain BUCQUET
Préfet des Ardennes



■ ÉVÈNEMENTS

■ 14/09/22 :

Clôture de la phase complémentaire de Parcoursup pour le dépôt des vœux.

■ 16/09/22 – 18/09/22 :

Journées européennes du patrimoine : 39ème édition célébrant le patrimoine durable.

■ 21/09/22 :

Journée internationale de la paix.

■ Septembre à décembre 2022 :

Grande concertation autour de l'école pour renforcer l'attractivité des métiers de l'enseignement.

■ RÉGLEMENTATION

■ 01/07/22 | Emploi :

Réforme de la fonction publique : entrée en vigueur progressive du volet concernant la suppression du corps diplomatique dans la continuité du décret du 07/04/2022.

■ 27/07/22 Énergie :

Redémarrage du réacteur numéro 1 de la centrale de Chooz.

■ 31/07/22 Santé :

Fin du régime transitoire de sortie progressive de l'état d'urgence sanitaire et de la possibilité de recourir au pass sanitaire.

■ 25/08/22 Énergie :

Passoires thermiques, les loyers de logements désignés par les étiquettes F et G du Diagnostic de Performance Énergétique sont désormais gelés.

■ ACTUALITÉS : POINT SUR LA FRANCE SERVICES DE REVIN

Après l'annonce de la fermeture début 2022 de la France Services de Revin, il était important pour les services de l'État de maintenir l'accès aux services publics dans la commune. C'est dans cette perspective que l'association Familles Rurales des Ardennes s'est portée volontaire pour accueillir une France Services dans son local situé 2 rue Gambetta actuellement occupé par le tiers-lieu Coop'R Active.

Grâce au travail et à la dynamique de l'ensemble des acteurs tant au plan local qu'au plan national, la nouvelle France Services de Revin vient d'être labellisée en juillet 2022 par l'Agence Nationale de la cohésion des territoires.

DANS LES ARDENNES, C'EST :

- **25 France Services** sur le territoire qui ont pris en charge **22 869 demandes** d'accompagnements d'usagers

- **10 France Services** labellisées en **2022**

- **3 dossiers** en cours pour des labellisations fin 2022, début 2023

■ CHIFFRES CLÉS :

Croissance économique au 1er trimestre 2022

↘ **0,2 %**

Taux de chômage au 1er trimestre 2022

≡ **7,3 %**

Revalorisation du RSA et du point d'indice

1,3 milliard €

Pour le second semestre 2022.



■ L'équipe France Service de Revin vous accueille aux horaires suivants :

Lundi : 14h-19h

Mardi : 9h-12h15/14h-17h

Mercredi : 9h-12h15/14h-17h

Jeudi : 9h-12h15

Vendredi 9h-12h15

Dans ce lieu, les usagers peuvent bénéficier d'un accueil personnalisé et si besoin être accompagnés dans leurs démarches numériques en lien avec les 9 partenaires nationaux (Impôts, CAF, CPAM, CNAV, ANTS, Pôle emploi, la poste, MSA, point-justice)

Toutes les coordonnées des France Services des Ardennes sont détaillées sur le site internet de la préfecture des Ardennes à l'adresse suivante : <https://www.ardennes.gouv.fr/>





LE SERVICE JEUNESSE, ENGAGEMENT, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE DE LA DSDEN DES ARDENNES ET LE SNU

Depuis le 1er janvier 2021, le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports et Vie Associative a intégré la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Le rapprochement entre la Jeunesse et les Sports et l'Éducation nationale permet de **développer une vision complète de l'enfant**, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ainsi que de **promouvoir une société de l'engagement** dont le service civique et le **Service National Universel (SNU)** en sont les principaux vecteurs.

Le service est organisé en 3 pôles :

- **Le pôle jeunesse** et vie associative, qui participe au développement de la vie associative et soutient les dispositifs tels que les PEDT, Plan mercredi, Colos apprenantes ou encore le contrôle des accueils collectifs de mineur
- **Le pôle sport** qui agit notamment pour garantir la sécurité des usagers et la mise en œuvre des politiques publiques sportives à travers les dispositifs Savoir rouler à vélo, aisance aquatique ou encore les appels à projets Centre de préparation aux Jeux.
- **Le pôle engagement** qui facilite l'insertion des jeunes dans la vie civique à travers divers dispositifs comme le service civique et le service national universel.

Dans le cadre de ses fonctions, le service Engagement, Jeunesse et Sport est notamment amené à impulser et à mettre en œuvre le SNU (Service National Universel) à l'échelle départementale. Le SNU est un dispositif **qui permet à tous les jeunes volontaires de 15 à 18 ans de découvrir le socle républicain** et de s'inscrire dans la culture de l'engagement, la résilience et la cohésion nationale, **à travers 3 temps forts** :

- Un séjour de cohésion gratuit.
- Une mission d'intérêt général exercée dans les domaines de la citoyenneté, de la solidarité, de la santé, de l'éducation, du développement durable.
- Un engagement volontaire qui peut être effectué jusque 30 ans dans le cadre d'un bénévolat associatif, d'un service civique, d'une mission auprès de sapeur-pompiers, gendarmes...

LE SNU EN QUELQUES CHIFFRES :

- 2 séjours de cohésion organisés en 2022
- 154 jeunes participants sur les séjours de cohésion
- Les Ardennes, 1er département du Grand Est en matière d'objectif de recrutement de jeunes au SNU

FOCUS

LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

C'EST LA RENTRÉE !

Les **44 636 écoliers, collégiens et lycéens ardennais¹** s'apprêtent à faire leur rentrée dans les **200 écoles, 40 collèges et 17 lycées du département**. L'excellence, l'égalité et le bien-être sont les objectifs majeurs de cette rentrée. Pour les atteindre, la **DSDEN** des Ardennes impulse et accompagne de nombreux projets innovants.

LE PROJET O.A.S.I.S.



Le projet O.A.S.I.S. (Organisation des Apprentissages au Service des Itinéraires Scolaires)

Porté par la DSDEN des Ardennes, avec le soutien du Conseil départemental et la Région Grand Est, le projet O.A.S.I.S. a remporté l'appel à manifestation d'intérêt « **Innovation dans la forme scolaire** », pour un budget total de plus de **7 000 000 €**.

Ce projet vise à trouver des solutions pour **favoriser l'autonomie et l'ambition des élèves ardennais** au travers de nouvelles formes scolaires sur les moments clés de transition. Un bus connecté en tant que

classe voyageuse sillonnera le département à la rencontre des élèves et des familles pour approfondir des sujets essentiels tels que la citoyenneté européenne, le plurilinguisme et l'orientation.

LE PROJET MIEUX VIVRE ENSEMBLE

La DSDEN des Ardennes, le Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières et le collectif national Médiation 21 proposent aux écoles, collèges et lycées intéressés du département un programme sur deux ans d'accompagnement au développement d'une culture du mieux-vivre ensemble, par **des actions de soutien à la communication non-violente** et de sensibilisation à la résolution amiable des conflits.

LES CITÉS ÉDUCATIVES

La cité éducative de Charleville-Mézières et celle de Sedan, labellisée en 2022, poursuivent pour l'année scolaire 2022-2023 les projets au **service de la réussite des élèves et des jeunes** du quartier de la Ronde-Couture et du Lac de Sedan.

Les cités éducatives s'organisent en réseau pour repérer les difficultés et les besoins des enfants, des jeunes et des familles, et développent des projets éducatifs. Par exemple, sur la cité éducative de Sedan, un projet de formation des enseignants et des éducateurs du quartier est créé avec le soutien d'un laboratoire de recherche pour développer chez les enfants l'empathie aux autres.

1 - Chiffres provisoires pour la rentrée 2022



«APPEL À PROJET LA RÉSILIENCE»

LA RÉSILIENCE, QUÉSACO ?

La résilience désigne **la capacité d'adaptation d'un territoire aux risques naturels et technologiques.**

Face aux catastrophes naturelles et aux accidents industriels qui ont marqué la métropole et les territoires ultramarins ces dernières années (incendies, inondations, tempête Irma, incendie de site de Lubrizol...) et l'accroissement de l'exposition au risque liée au dérèglement climatique, un plan d'action « **Tous résilients face au risque** » a été élaboré en 2021 pour sensibiliser, informer et acculturer les citoyens aux risques qui les environnent.



L'ONU a désigné la journée du **13 octobre** comme Journée internationale de la prévention des risques. Dans ce cadre, l'État, les collectivités, les associations et les professionnels organiseront des actions de prévention sur tout le territoire.

QUELS RISQUES DANS LES ARDENNES ?

Le département des Ardennes est exposé au risque inondation, comme l'a montré la crue de l'Aisne l'année dernière et au risque nucléaire en raison de la présence de la centrale de Chooz dans le Nord du département.

L'accident de Rumigny a tristement mis en lumière les risques présents en termes de transport de matières dangereuses. Enfin, alors que le climat tempéré du département rendait le risque incendie jusqu'à présent minime, la succession de périodes estivales de canicules, caractérisées par des températures élevées et une sécheresse importante, a fait émerger ce nouveau risque dans le département.

EN QUOI CONSISTE L'APPEL À PROJETS ?

L'**appel à projets** lancé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a pour **but de susciter et labelliser des projets** s'inscrivant dans les objectifs fixés pour la Journée nationale de la résilience. Il ne vise pas à sélectionner les meilleurs projets, mais ceux qui répondent à ces objectifs. N'hésitez pas à déposer vos candidatures sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/appele-projet-journee-nationale-resilience>

POINT SÉCHERESSE



La sécheresse dans les Ardennes a **débuté en juin**. Différents niveaux d'alertes ont été mis en place pour **protéger nos ressources**.

En tout ce sont **5 arrêtés et 5 communiqués de presse** qui ont été publiés

■ ACTIONS FINANCÉES



L'appel à projets « soutiens à la résilience de l'industrie » lancé par le Gouvernement a permis à la société **Agronutris** de bénéficier, en juillet 2022, du **soutien de l'État** dans son implantation **sur le site de Rethel** avec **8,3 millions d'euros de subvention**.

Créée en 2011, Agronutris est **une société de biotechnologie** française **spécialisée dans l'élevage et la transformation d'insectes en protéines** pour l'alimentation animale.

Cette activité s'inscrit dans la nécessité de réfléchir aux modes de production animales.

Fort du souhait de faire rayonner l'économie ardennaise, la préfecture des Ardennes a également doté la **commune de Prix-les-Mézières** de 158 000 euros pour **financer la voie verte** en berge de Meuse.

Ce projet a également pu bénéficier du soutien du Fonds national Mobilité activités à hauteur de 168 000 euros. Il s'agit de favoriser le tourisme par l'intermédiaire du soutien de l'État à nos plus proches collectivités locales.



PATRIMOINE : La deuxième phase de restauration de la façade occidentale de la **collégiale de Saint-Vivent à Braux** s'achève. Ces travaux ont fait l'objet d'un **financement de la DRAC** à hauteur de **176 158,82€**, représentant **30%** du montant de l'opération.

PUBLICATION LA PLUS ❤️ DU MOIS



238 ❤️ 104 👤 41

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :
SÉCHERESSE 05 AOÛT 2022

GESTES ÉCOLOS

Au bureau :

- Allumer les lumières en cas de nécessité seulement.

En quittant le soir :

- Éteindre l'ordinateur et tous les appareils informatiques.
- Éteindre les lumières et fermer les fenêtres.

Au quotidien :

- Réutiliser les feuilles à jeter en brouillon.
- N'imprimer les documents que si nécessaire.

DÉPARTS



DIRECTEUR DE LA DDT

**Monsieur
PHILIPPE CARROT**

ARRIVÉES



SOUS-PRÉFÈTE
DE VOUZIERES,
**Madame
GUYLAINE BAGHIONI**



SOUS-PRÉFÈTE
DE SEDAN,
**Madame
HÉLÈNE HESS**